

COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À LA SALLE ÉQUINOXE LE :

MARDI 9 FÉVRIER 2021 à 20 h 00

AFFICHÉ LE : **2 février 2021**

ORDRE DU JOUR :

➤ **Décisions du Maire**

➤ **Délibérations**

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2021
2. Ouverture de crédits budget 2021 (section investissement)
3. Cession de parts sociales Caisse d'Épargne
4. Demande de subvention au Conseil Départemental – produit des amendes de police : réaménagement du quartier la Roche
5. Création et composition de deux comités de pilotage du Cormier et des Battières – Centre Bourg
6. Création d'emplois permanents à temps complet
7. Modification règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Vaux-sur-Mer
8. Convention 2021 avec le C.A.U.E. 17
9. Effacement des réseaux chemin de la Source
10. Effacement des réseaux chemin des Battières, allée des Fauvettes et allée des Roses
11. Avis sur le projet du pacte de gouvernance de la CARA et ses communes membres

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf février à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX-SUR-MER,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément à
l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
A la Salle Équinoxe, sous la présidence du Maire Monsieur Patrice
LIBELLI,
Date de la Convocation : le mardi 2 février 2021,

PRÉSENTS : ADAM Agnès, ARIGNON Michel, ARGUELLES José-Luis,
CAMEL Ludivine, CARPENTIER Lydie, COUVERT-PAVAILLON Cloé,
DEFOIX Christophe, DEVOUGE Stéphane, FAUCHER Dominique,
FERNANDES David, GIRAUDOT Josiane, GRASSET Jean-Michel,
HUBERSON-DEBRY Sophie, LAZARE Muriel, LE NAOUR Éric, LIBELLI
Patrice, OLAGNIER Jocelyne, PALISSIER Colette, PIET Jean-François,
PUGENS Véronique, RENU Béatrice, ROCHETEAU Sylvie, YALA Akli,

ABSENTS REPRÉSENTÉS : BALUSSAUD Françoise par HUBERSON-

DEBRY Sophie, COLUS Pierre-Henry par LIBELLI Patrice, STEULLET Emmanuelle par COUVERT-PAVAILLON Cloé,

ABSENTE : TERRAIL Caroline,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEFOIX Christophe,

Nombre de membres en exercice : 27 - Présents : 23 - Votants : 26

Délibération n° **2021/02.09/01**

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Le conseil municipal a pris acte à l'unanimité de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2021.

Délibération n° **2021/02.09/02**

OUVERTURE DE CRÉDITS BUDGET 2021 (SECTION INVESTISSEMENT)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2021 :

OPÉRATION	MONTANT	ARTICLE	FONCTION
OPÉRATION 218 VOIRIE (Marché à bons de commande)	170 000 €	2315	822
OPÉRATION 220 RÉSEAUX (Mise aux normes armoires électriques + pannes)	50 000 €	2315	814
OPÉRATION 221 TERRAINS (Acte achat signé début janvier)	165 000 €	2111	824
OPÉRATION 228 SALLE DE L'ATELIER (Plan d'évacuation)	5 000 €	2313	33
OPÉRATION 242 CENTRE VILLE (Présentation nouveaux élus)	10 000 €	2031	824

Et de reprendre ces ouvertures de crédit lors de l'établissement du budget primitif 2021.

Délibération n° **2021/02.09/03**

CESSION DE PARTS SOCIALES CAISSE D'ÉPARGNE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser la cession des 76 parts sociales de la Société Locale d'Épargne de Saintonge Maritime, affiliée à la Caisse d'Épargne de Poitou Charentes, détenues par la commune.

Délibération n° **2021/02.09/04**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL –
PRODUIT DES AMENDES DE POLICE : RÉAMÉNAGEMENT DU
QUARTIER LA ROCHE**

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Charente Maritime pour aider au financement des travaux de réaménagement du quartier de la Roche pour un montant estimé à 13 070 €.

Délibération n° **2021/02.09/05**

**CRÉATION ET COMPOSITION DE DEUX COMITÉS DE PILOTAGE DU
CORMIER ET DES BATTIÈRES – CENTRE BOURG**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création des comités de pilotage du centre bourg et du Cormier et des Battières ainsi que leur composition :

CORMIER - BATTIÈRES : 12 membres : PALISSIER Colette, DEVOUGE Stéphane, GRASSET Jean-Michel, ROCHETEAU Sylvie, ADAM Agnès, DEFOIX Christophe, PUGENS Véronique, OLAGNIER Jocelyne, GIRAUDOT Josiane, HUBERSON-DEBRY Sophie, ARIGNON Michel, CAMEL Ludivine.

CENTRE BOURG : 16 membres : PALISSIER Colette, DEVOUGE Stéphane, COUVERT-PAVAILLON Cloé, DEFOIX Christophe, GIRAUDOT Josiane, PUGENS Véronique, LE NAOUR Éric, CARPENTIER Lydie, STEULLET Emmanuelle, GRASSET Jean-Michel, OLAGNIER Jocelyne, ADAM Agnès, HUBERSON-DEBRY Sophie, ARIGNON Michel, RENU Béatrice, PIET Jean-François.

Délibération n° **2021/02.09/06**

CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

- de créer à compter du 1er avril 2021 :
 - un poste à temps complet d'Adjoint Technique pour le service voirie à pourvoir par recrutement direct ;
 - un poste à temps complet d'ingénieur hors classe à pourvoir par avancement de grade d'un ingénieur principal ;
 - un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 1ère classe à pourvoir par avancement de grade d'un adjoint technique principal de 2ème classe ;
 - un poste à temps complet d'attaché hors classe à pourvoir par avancement de grade d'un attaché principal ;
 - trois postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 1ère classe à pourvoir par avancement de grade de trois adjoints administratifs principaux de 2ème classe ;

- deux postes à temps complet d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à pourvoir par avancement de grade de deux éducateurs de jeunes enfants ;
- deux postes à temps complet d'auxiliaires de puériculture principal de 1ère classe à pourvoir par avancement de grade de deux auxiliaires de puériculture principales de 2ème classe ;
- trois postes à temps complet d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à pourvoir par avancement de grade de trois adjoints d'animation principaux de 2ème classe (l'un de ces postes libérés servira à l'avancement de grade d'un adjoint d'animation).
 - de créer à compter du 1er mai 2021 un poste à temps complet de rédacteur principal de 1ère classe à pourvoir par mutation.

Délibération n° **2021/02.09/07**

MODIFICATION RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUX-SUR-MER

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de modifier l'article 36 du règlement intérieur comme ci-après : ARTICLE 36 : BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE ET SITE INTERNET

« *Le bulletin comportant 44 pages, un espace est réservé à l'opposition.*

Cet espace est réparti en fonction du nombre d'élus de chaque liste :

- *liste 1 : 4 élus = une pleine page*

- *liste 2 : 2 élus = 2/3 de page ».*

Délibération n° **2021/02.09/08**

CONVENTION 2021 AVEC LE C.A.U.E. 17

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'adhérer au CAUE 17 pour un montant de 0,10 € par habitant et de s'engager à verser au CAUE 17 une subvention d'un montant de 1 250,00 € pour l'année 2020.

Délibération n° **2021/02.09/09**

EFFACEMENT DES RÉSEAUX CHEMIN DE LA SOURCE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de dissimuler les réseaux aériens du chemin de la Source, de solliciter d'Orange une aide technique et financière pour mener à bien ces projets, de confier au Syndicat Départemental d'Électrification la maîtrise d'ouvrage du génie civil télécom et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec le service des études d'Orange et de confier au Syndicat Départemental d'Électrification la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des lignes Basses Tensions et d'éclairage public.

Délibération n° **2021/02.09/10**

EFFACEMENT DES RÉSEAUX CHEMIN DES BATTIÈRES, ALLÉE DES FAUVETTES ET ALLÉE DES ROSES

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de dissimuler les réseaux aériens du Chemin des Battières, de l'allée des Fauvettes et de l'allée des Roses, de solliciter d'Orange une aide technique et financière pour

mener à bien ces projets, de confier au Syndicat Départemental d'Électrification la maîtrise d'ouvrage du génie civil télécom et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec le service des études d'Orange et de confier au Syndicat Départemental d'Électrification la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des lignes Basses Tensions et d'éclairage public.

Délibération n° 2021/02.09/11

AVIS SUR LE PROJET DU PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CARA ET SES COMMUNES MEMBRES

Le conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable sur le projet de Pacte de gouvernance approuvé par le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en date du 25 janvier 2021 et dont le projet est joint à la présente.